



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

PV du CA du Mardi 7 mars 2023

Présents par zoom : P. Aloupis, J. Angelergues, J.-L. Baldacci, C. Baruch, I. Béguier, P. Blayau, J. Boulanger, D. Bourdin, A. de Cazanove, E. Chervet, P. Denis, N. Franck, P. Krzakowski, M.L. Léandri, I. Martin-Kamieniak, S. Pons-Nicolas, D. Ribas, A. Rosenberg, A. Sitbon, H. Suarez-Labat, G. Welsh

Excusés : A. Gibeault, M. Gibeault, F. Moggio

Invités présents par zoom : J. Chambrier-Slama, Mme Laraki (expert-comptable), M. Loukomskaia, M. Raymond (commissaire aux comptes), M. Picco, C. Saint Paul Laffont, E. Sparer

Invité absent : C. Bouchard, R. Roussillon

Début de la Séance à 21h05

Le Quorum est atteint.

1/ Approbation du PV du CA du 31 janvier :

Approbation du PV du CA du 31 Janvier 2023, avec les modifications suivantes :

PV du CA du 31 Janvier : enlever la phrase p4, il est écrit : p4 ligne 9 et 10 :

« ...désertée par beaucoup des participants de la commission d'enseignement... ». Il n'était pas précisé « ...de la Commission d'enseignement », simplement était écrit « participants ».

Dans le PV du CA du 31 Janvier 2023, le rapport scientifique est un peu trop résumé, on convient donc de développer ce paragraphe.

2/ Demandes d'agrément

Stéphanie George,

Marielle Vacher,

Erika, Vo Cong Tri

Frédéric Lainé,

Charlotte Flouest Nguyen,

Ces collègues sont agréés à l'unanimité, et le CA les félicite chaleureusement.

3/ Préparation de l'Assemblée Générale du 12 mars 2023

- Présentation des comptes par Mme Laraki

Actif immobilisé : 4 400 101,66 ; l'an dernier : 4 564 211,42

Acquisitions : il y en a eu très peu, pour la somme de 9300 Euros, pour le renouvellement du matériel informatique.

Dettes : Constituées par l'emprunt immobilier, les fournisseurs ont quant à eux peu évolué.
La ligne de caution équivaut à l'avance du loyer du CCTP.

Total général 5 305 129

Madame Laraki souligne la baisse des charges du personnel, ainsi que l'augmentation des produits, issus des manifestations scientifiques. (1 699 774 Euros)

L'excédent est cette année de 56 826 Euros.

Dans le rapport financier disponible au secrétariat, le tableau intégral est montré pour que chacun ait des éléments précis.

Mme Laraki est contente de retrouver la SPP et signale le très bon travail de notre nouvelle comptable, Madame Chassol, avec laquelle il a été très agréable de travailler, en toute efficacité.
Mr Raymond notre Commissaire aux Comptes signale qu'il ne rencontre aucun obstacle à la certification de ces comptes.

- Rapport financier, D. Bourdin

Suite à la démission de J. Lefevre, la SPP bénéficie de la présence d'une nouvelle comptable, Denise Chassol dont les compétences et le sérieux sont très appréciés. Mme Laraki est pour sa part la chef de mission de notre nouveau cabinet comptable. P. Krakowski a démissionné et D. Bourdin, Trésorière Adjointe, a assumé son remplacement.

La situation financière est restée bonne, malgré la baisse du nombre de membres, 579 plus les honoraires. Cette baisse est en partie due à la radiation ou à la démission des membres qui ne réglaient pas leur cotisation.

Trois facteurs expliquent cette bonne santé financière : l'augmentation des cotisations, l'augmentation des recettes des activités scientifiques, la poursuite de la réduction des coûts de personnel.

Le prix des locations de salles a augmenté, cf les budgets du CPLF et du Colloque de la Présidente. Le prix des salles à Paris devient un vrai problème. Une solution très imparfaite serait de proposer les activités en mixte dès que l'on dépasse les 100 personnes ; les déplacements, réceptions, missions ont bien sûr augmenté puisque la fin de la pandémie a permis la reprise des rencontres...naturelles, réelles, en chair et en os.

29% de notre budget est dévolu aux coûts de personnel. La SPP a gardé un socle solide de salariés très investis dans leur travail. La SPP a des prestataires extérieurs de confiance : P Bonilo pour RFP, P. Daubry pour site et la boutique (dont le volume d'heures vient d'être augmenté) J. de Castilla pour la base de données (BDD), B. Caillon pour l'informatique. Ces dépenses figurent dans le poste Services Extérieurs, c'est le plus gros poste représentant la moitié du budget. La nouvelle base de données est très performante. Comptons aussi les honoraires importants pour les traductions du CPLF. La masse salariale a diminué suite au départ de l'homme de ménage, avec le choix d'une externalisation de l'entretien et le recrutement d'une salariée à temps partiel pour le poste de secrétariat général.

Les charges exceptionnelles sont constituées de créances irrécouvrables, qui ne se renouvelleront pas après l'assainissement de la gestion des membres. On constate un manque à

gagner de 7000 Euros à cause de l'erreur du précédent cabinet comptable qui n'a pas demandé en temps et en heure le remboursement du chômage partiel de nos salariés pendant la pandémie. Toutes les autres lignes correspondent au budget prévisionnel 2022 présenté à L'AG de l'an dernier.

Les Produits : 1 699 774 Euros, 1 610 615 l'an d'avant, 2021 : hausse des cotisations et augmentation des recettes des manifestations scientifiques.

L'augmentation des cotisations a permis de tenir en limitant l'effet de l'inflation et a diminué l'effet de la baisse du nombre de nos membres.

Les manifestations scientifiques ont rapporté 350 000 Euros, soit 88 000 Euros supplémentaires par rapport à l'an dernier. Le CPLF représente des recettes importantes à mettre néanmoins en balance avec de fortes dépenses, liées aux traductions simultanées et à la régie nécessaire pour la formule mixte.

Les activités ouvertes, à distance, ont permis de recevoir un bel apport, leur coût étant très réduit. Les organisateurs de ces activités ont déployé beaucoup d'énergie à faire connaître ces conférences et ont contribué à l'affluence record que nous constatons actuellement.

Les recettes de L'Institut de psychanalyse de Paris sont stables, voire en très légère augmentation.

Les recettes provenant des PUF sont en baisse sensible. Les produits exceptionnels correspondent majoritairement à la reprise de provisions pour créances douteuses.

Un don du Groupe Normand a aidé la SPP, qui le remercie très chaleureusement. Nous n'avons pas pu faire cette année de comptabilité analytique, en raison du changement concomitant de la société d'expertise comptable et de la responsable de la comptabilité de la SPP. Elle sera mise en place l'an prochain.

On peut malgré tout observer que les deux Activités en balance négative entre les dépenses et les recettes sont le CPLF et les activités scientifiques payantes, c'est à dire sont celles qui demandent la location d'une salle en dehors de la SPP.

Aucune modification des cotisations n'est prévue.

Le budget Prévisionnel 2023 est très similaire au budget réel 2022.

Les recettes sont prévues dans une grande stabilité.

Le CPLF de Lausanne a été prévu dans une enveloppe budgétaire moins large, ce qui devrait permettre de bonnes recettes. L'absence de colloque de Novembre devrait être compensée par plusieurs journées ouvertes.

Les comptes sont excédentaires pour la deuxième année mais l'érosion du nombre de nos membres nous fragilise.

L'augmentation des recettes des activités extérieures est un levier essentiel.

Les replay, podcast, Leçons de Psychanalyse en projet, sont là pour sensibiliser à la psychanalyse, et amèneront des recettes.

On insiste sur le fait que nous n'avons toujours pas de comptabilité analytique !

C'est important, en particulier pour le CPLF. On répond que cette comptabilité fait effectivement partie des objectifs. Il faut que les choses et les clés de répartition soient remises à plat, ce qui est prévu.

Mme Laraki précise que c'est tout à fait prévu.

Les comptes sont approuvés par le CA.

- Rapport du CECE, J. Chambrier-Slama

Quatre réunions du CECE cette année, et la commission d'enseignement s'est réunie 5 fois, si on ajoute la journée des formateurs, et une commission électorale en décembre.

A d'abord été posée la question de l'analyse à distance et de modèle Français : différents rapports ont été lus et ont permis d'échanger. Cette commission a émis le désir de voir la SPP prendre une position plus ferme sur ces activités à distance.

Le 26 mars 2022 : J. Chambrier devient Présidente, et le comité d'évaluation a été placé sous la présidence de Paul Denis.

La seconde commission d'enseignement a été élargie aux titulaires, le souhait étant d'essayer de mobiliser des titulaires pour se présenter à la fonction de formateur. Cela a permis un petit mouvement. La question des mémoires : ne pourrait-on pas trouver des formules pour valoriser le travail des mémoires, en faire un moment plus charnière qu'il n'est dans le processus des collègues au sein de la SPP ? Un problème a été soulevé : comment mieux différencier les espaces d'évaluation des candidats des supervisions ?

Troisième commission d'enseignement : la directrice de l'IPP a fait un point précis sur l'expérience des binômes, qui semble positive, et qui donne l'impression de pouvoir mieux appréhender le candidat. On peut se demander quel effet ce dispositif a sur le travail de supervision et comment il est reçu par les AEF. La question des séminaires reste préoccupante ; on ne souhaite pas proposer une sorte de scolarisation du cursus, mais il est important que l'investissement dans les séminaires et le travail qui y est présenté soient appréciés lors les évaluations de cursus

Le superviseur, ses modèles SPP et au-delà des frontières, tel a été le sujet de la dernière journée de réunion. On a apprécié d'avoir des informations sur les autres processus de formation.

Les données chiffrées concernant les AEF, les superviseurs, leur répartition selon différents critères sont inscrites dans le rapport qui est consultable sur le site.

Le CECE s'engage à participer à la transmission de la psychanalyse et à réfléchir à la transmission de l'identité analytique en phase avec les pratiques contemporaines.

- Rapport de l'IPP, E. Sparer

Les nouveaux admis sont reçus entre un et trois mois après leur admission, puis peuvent rencontrer un superviseur de leur unité.

Que recherche-t-on chez un AEF qui arrive en fin de cursus, telle est la question importante.

Le cadre de travail de l'IPP est collégial, avec une réunion bi-mensuelle, et tous les troisièmes mardis du mois se tient une réunion avec le CECE, et les conseillers au CECE

En 2022, les séminaires se sont poursuivis, comme les week-ends, trois par an.

Concernant la formation théorique à l'IPP, la question de l'orientation et de la nécessité ou non des séminaires « obligatoires » est toujours posée : la liberté de choix doit demeurer, mais beaucoup d'AEF ne suivent pas ou ne participent pas aux séminaires. On souhaite que les superviseurs soient plus actifs à conseiller à leurs supervisés les lectures et les séminaires.

Il existe un suivi de cursus pour tous les AEF : pour favoriser les investissements des AEF dans la SPP comme dans l'international. Les admis en cursus suivi sont quant à eux toujours sous ce régime.

Résultats : une première fois tous les AEF sont reçus en petits groupes. On insiste sur la formation théorique. Deux fois par an est organisée une réunion avec les AEF, dont le succès est relatif et variable. Les AEF sont satisfaits de l'opportunité de ces entretiens libres.

Trois autres chantiers se poursuivent de réflexion se poursuivent :

1/ La poursuite de la réflexion sur les fins de cursus

2/ Pourquoi est-ce si difficile de transformer des patients de psychothérapie en patients d'analyse ?

3/ Organiser une réunion de la sous-commission 10, eu égard aux spécificités de cette sous-commission, qui concernent les demandes de formation des candidats qui habitent à l'étranger.

En 2022, il y eu 26 ouvertures de dossiers ; les candidats arrivent souvent tard.

Il appartient à nous tous de prendre des analysés à tarifs réduits. La question des analyses gratuites reste ouverte et objet de débats.

La difficulté de trouver des cas de supervision perdure.

Un collègue intervient sur cette question des analyses gratuites : La tradition selon laquelle on ne peut pas candidater à l'IPP quand on a fait une analyse au CCTP, gratuite donc, peut se mettre en perspective de l'expérience de Berlin, où cette possibilité a sauvé la psychanalyse au moment de la guerre. Par ailleurs, la cession du CCTP à l'ASM 13 enlève le trop grand collage à la sécurité sociale.

Un autre collègue intervient : depuis des années on déplore l'absence de formation théorique ; pourquoi les superviseurs feraient-ils ce que l'Institut ne fait pas, en indiquant les séminaires et les lectures comme le recommande la directrice de l'Institut ? Ellen Sparer répond qu'elle ne suggère pas que les superviseurs se substituent à l'Institut qui conseille les séminaires importants.

Tel un serpent de mer, la question est reformulée : faut-il rendre un programme obligatoire ?

Une collègue signale que les visio-conférences ont rendu un grand service : Le séminaire inter-régional sur la lecture de Freud accueille plus de 22 AEF ! la pratique du zoom permet ainsi d'étudier Freud.

La Présidente pense que c'est l'appétence des AEF à aller en formation qui manque, pas les séminaires.

Un collègue dit que tous ces thèmes sont longs à explorer Il faut de vraies réunions de travail. Idem par rapport à la question de l'âge, ça renvoie à la question de la commission de l'enseignement.

- Rapport du CFSO, C. Saint Paul Laffont

C. Saint Paul Laffont succède à B. Bensidoun à la direction du CFSO qui comprend 5 formateurs,

Il y eu Trois réunions du CFSO, et trois admissions. A l'heure actuelle on compte 17 AEF et 3 cursus suspendus dont deux ont demandé réintégration en janvier.

Un problème est soulevé : celui des très anciens AEF, là depuis plus de trente ans...qui ne participent à rien...Ceux dont le cursus peine à se terminer, en m'absence de deuxième cas de supervision. L'endogamie rend difficile les réunions dans les séminaires de peur de croiser le superviseur ou l'analysé. On signale qu'il n'y a pas de titulaire à Bordeaux.

8 séminaires sont proposés.

Le CFSO signale des difficultés de fonctionnement du compte Société Générale du CFSO, ouvert par la SPP mais géré par le CFSO, qui n'est plus accessible du fait de la banque qui demande de nouveaux formulaires, de nouvelles signatures etc...`Nous avons dû faire appel à un avocat pour savoir comment démêler cet imbroglio. Il va falloir remettre à jour la convention entre CFSO et SPP, qui n'a pas été renouvelé depuis des années.

On discute de la différence entre un Rapport d'Activité, et le signalement des difficultés de fonctionnement, en l'occurrence du CFSO qui vit cette situation.

- Rapport de l'Institut de Lyon

En l'absence de R. Roussillon ou d'un membre délégué à cette lecture en direct, le rapport est approuvé après sa lecture par document envoyé au CA.

- Rapport Moral, A. Rosenberg

Lecture est donnée de parties du Rapport Moral qui a été envoyé auparavant.

On remarque que le rapport moral parle de la baisse des membres sans pouvoir la mesurer, mais on précisera en effet l'ordre de grandeur de cette baisse en 2021 et 2022.

Un collègue souhaite féliciter les deux bureaux de Clarisse Baruch d'avoir conduit la SPP dans la tempête et d'avoir si bien tenu, avec une santé financière et une vie scientifique renouvelées.

4/ Informations

On rappelle l'imminence des élections pour un nouveau CA. Qu'il y ait à la fois un cœur de stabilité avec des membres anciens et un renouveau !

La Présidente signale son regret que le dernier CA de sa mandature se tienne en zoom.

Elle remercie tous les membres présents ce soir de tout le travail accompli, elle exprime sa satisfaction du devoir accompli.

Fin de séance à 23H48

Anne Rosenberg
Secrétaire Générale

Marie-Laure Léandri
Secrétaire Générale Adjointe